



POST TELEGRAS LIX

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'un nouveau chemin privé sur la commune de Chêne-Bougeries

Du 13 juin 1961

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la lettre de la mairie de Chêne-Bougeries, adressée au département des travaux publics en date du 21 mars 1961, demandant au Conseil d'Etat de donner le nom de "chemin du Pré-du-Couvent" au nouveau chemin privé débouchant sur le chemin de la Gradelle;

vu le préavis favorable du service des archives d'Etat en date du 9 juin 1961;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères, du 9 octobre 1931,

ARRÊTE :

CV-19585

Il est donné le nom de "chemin du Pré-du-Couvent" au chemin privé sans issue, débouchant sur le chemin de la Gradelle (lieu-dit de la région).

Cette nouvelle dénomination entre immédiatement en vigueur.

Communiqué à

Travaux 8 ex.
Saut lev 1 ex.



Certifié conforme
Le conseiller d'Etat délégué :